

rendu à l'armée française et le résumé de toutes les épreuves racontées et de toutes les espérances contenues dans le volume.

---

LA DÉFINIBILITÉ DE L'ASSOMPTION, par dom PAUL RENAUDIN

Nous avons déjà publié l'appréciation de M. l'abbé Chatain sur la première partie de cet ouvrage. Nous citons aujourd'hui le même auteur :

La deuxième partie de l'ouvrage est la synthèse du mouvement catholique en faveur de la définition de l'Assomption au cours du XIXe siècle et jusqu'à nos jours. " Quelques années après la définition dogmatique de l'Immaculée Conception, dit Dom Renaudin, une préoccupation et un désir, qui n'ont fait que s'accroître depuis lors, se firent jour parmi les catholiques. L'Acte solennel de Pie IX les portait à se demander si l'Assomption n'est pas, comme l'Immaculée Conception, une doctrine révélée, et à désirer un nouveau triomphe pour la Vierge ressuscitée. . . . A l'approche du Concile du Vatican, deux importantes Revues d'Italie la *Civiltà cattolica* et la *Scienza e la Fede*, signalaient et favorisaient le mouvement qui entraînait un grand nombre de catholiques à demander au Souverain Pontife de prononcer la définition dogmatique de l'Assomption. "

On trouvera dans le chapitre VI les noms en français des prélats signataires des divers *Postulata* qui furent présentés à Pie IX. Après cette énumération l'auteur en vient à ce qui s'est fait depuis le concile. Et pour être dans l'entière vérité, il explique comment les plus récentes études théologiques sur l'Assomption ont été provoquées par les désirs d'âmes ferventes, sans prétentions à la haute science sacrée, mais ardemment attachées à tout ce qui peut glorifier Marie. C'est sur leurs instances, et sans doute par l'effet de leurs mérites très puissants devant Dieu, que la pensée des Pères du Vatican a de nouveau saisi l'attention des théologiens ; qu'avec l'autorisation des évêques, en divers endroits, des pétitionnements ont attesté la ferme croyance des fidèles ; plus encore, que les premiers pasteurs ont adressé au Saint Siège leurs propres suppliques pour la définition.